



Québec, le 9 décembre 2015

Madame Danielle May-Cuconato
Secrétaire générale
Conseil de la radiodiffusion et
des télécommunications canadiennes
Ottawa (Ontario)
K1A 0N2

OBJET : Intervention : Demande de la Partie -1 # 2015-1326-8

Monsieur,

Au nom du Réseau d'accueil des agents et agentes de la paix – LA VIGILE, nous aimerions par la présente accorder notre appui sans réserve à la chaîne ADR dans son processus de renouvellement de sa licence auprès du CRTC.

LA VIGILE est un organisme à but non lucratif qui a pour mission de venir en aide aux personnes qui portent l'uniforme vivant des problèmes de nature physique, psychologique ou émotionnelle importants en offrant à cette clientèle des programmes adaptés à leur problématique.

LA VIGILE a bénéficié plusieurs fois d'une couverture médiatique de la chaîne ADR en diffusant des reportages sur ses ondes. Également, en tant qu'organisme de bienfaisance, nous comptons sur la générosité de stations comme ADR pour informer la population des programmes et services que LA VIGILE offre aux personnes portant l'uniforme ainsi qu'à leur famille. C'est pourquoi nous demandons au CRTC de renouveler la licence de « chaîne d'intérêt public » d'ADR.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



JACQUES-DENIS SIMARD
Directeur général

2A, rue Monseigneur Marc-Leclerc
Québec (Québec) G1C 2C4
Tél. : 581 742-7001
www.lavigile.q.c.ca